

Un référendum sur des enneigeurs, un collectif inquiet

La nouvelle municipalité de Gresse-en-Vercors organise un référendum décisionnel sur un projet d'enneigeurs. Une décision qui a entraîné la création du Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver.

Gresse-en-Vercors est un village-station, une station-village. En annonçant un référendum décisionnel sur un projet de neuf enneigeurs, la nouvelle municipalité a suscité des inquiétudes. En quelques semaines, le Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver a été créé. Une cause partagée par 181 adhérents « aux sensibilités différentes », des villageois, des résidents secondaires, des voisins du Trièves.

Tout est parti d'une phrase de Jean-Marc Bellot, le maire : « Ce projet d'enneigeurs n'est pas le nôtre ». Une étincelle qui a alerté Bernard Freydier, aujourd'hui porte-parole du collectif. « Ce dossier a été présenté comme une découverte pour eux alors que l'ancienne municipalité le portait depuis deux ans », dit-il. L'investissement de 530 000 euros pour neuf appareils qui permettraient de sécuriser la piste des chamois est jugé élevé. Certes, « mais la Département et la Région permettent de subventionner à hauteur de 60 % ».

Parce que le maire s'interroge sur l'attrait des jeunes pour les sports d'hiver, sur l'évolution climatique, le coût de fonctionnement des remontées (voir ci-contre), « on est passés d'un dossier "neige de culture" à un dossier plus global de culture de la neige ». La flamme s'est attisée lorsque Valéry Routaboul, directeur d'exploitation, a

annoncé sa démission : « Six mois après l'installation du conseil municipal, cela a été un signal négatif. Il y a dix ans, lorsqu'il est arrivé, on est passés de gens passionnés à un vrai professionnel qui a constitué une équipe performante ».

« La neige de culture est indispensable »

Ancien maire, Bernard Freydier rappelle qu'en 1987, les premiers enneigeurs ont été implantés à Gresse-en-Vercors, « la deuxième installation après Villard-de-Lans ». Pour le collectif, « la neige de culture est indispensable afin d'assurer la vie et l'avenir de la station. C'est la station qui a permis de sauver l'école, d'avoir une crèche-garderie, le cinéma, la piscine... Sans ça, les nouveaux habitants ne seraient pas là. Sans ça, tout un pan de services risque de disparaître », insiste-t-il. « La diversification doit être encouragée mais ne doit pas se transformer en abandon de ce qui reste, l'hiver, le corps de notre fonctionnement. » Économiquement, la station c'est aussi en haute saison 178 emplois qu'a recensés M. Freydier.

Le collectif présidé par Alain Rougale (ancien maire) va mettre à profit les vacances de février pour informer et dialoguer avec les résidents secondaires, les invitant à s'inscrire sur les listes électorales pour peser lors du référendum le 2 mai. De la pétition à la souscription, la démarche se veut constructive. « On ne remet pas en question les élections, ni cette démarche citoyenne à laquelle j'adhère », précise M. Freydier. « Nous voulons gagner la bataille de l'opinion et affirmer que notre village a encore une belle vocation de sports d'hiver ».

Estelle ZANARDI



Bernard Freydier, porte-parole du Collectif Vercors-Trièves pour la promotion et la défense des sports d'hiver : « Pour le tourisme, pour l'économie, pour la vie du village, il faut voter oui au projet d'enneigeurs » Photo Le DL/Estelle ZANARDI

► « Notre équipe ne sera pas celle qui fermera la station »

Pendant la campagne municipale 2020, le bruit a couru que cette liste citoyenne n'était pas viscéralement attachée à la station. L'idée a-t-elle germé parce que ces personnes ne sont pas natives du coin ? En partie peut-être, mais pas seulement. « Lorsque j'ai dit qu'il fallait mener une réflexion stratégique sur l'avenir de notre station, que je trouvais notre modèle économique obsolète, ça a énervé beaucoup de gens », confie Jean-Marc Bellot, le maire. Jusqu'ici, chaque phase du programme d'enneigeurs n'avait jamais soulevé de débat. « Aujourd'hui, au sein du conseil municipal et du village aussi, les avis sont partagés. C'est une excellente opportunité



Jean-Marc Bellot : « On va pérenniser la station ». Photo Le DL/Estelle ZANARDI

de mettre en œuvre les principes sur lesquels on a été élus : demander aux électeurs leur avis sur un sujet clivant et pas neutre d'un point de vue financier. Avec ce référendum, le dimanche 2 mai, ils se substituent à la décision du conseil ». Pour

ouvrir les discussions, une demi-journée d'information est organisée le samedi 10 avril avec des experts indépendants et des techniciens. « Nous avons une vision quatre saisons », rappelle le maire. « C'est le vert et le blanc, c'est améliorer ce qui peut l'être et réduire les coûts sans mettre en danger le fonctionnement ». Preuve en est, la municipalité va investir plus de 200 000 euros dans les transformateurs électriques pour sécuriser l'enneigement de 1200 à 1480 m. À ceux qui doutent encore, Jean-Marc Bellot répond : « Notre équipe ne sera pas celle qui fermera la station ».

E.Z.